



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Dénomination : Mairie de ROBION	Pouvoir adjudicateur représenté par : Mr le maire
Adresse : Place Clément GROS	Code Postal : 84440
Localité / Ville : ROBION	Pays : France

B - Identification du titulaire du marché public

Dénomination : COLAS FRANCE	Représenté par : M. François-Xavier DESHORGUE
Adresse : 1575, Chemin de la Grange des Roues CS 20102 SORGUES	Code Postal : 84275 CEDEX
Localité / Ville : VEDENE	Pays : France
Siret 329 338 883 04353 TVA n° FR 75329338883 APE : 4221Z	Courriel Contact.sorgues@colas.com
Téléphone 04.90.39.13.84	Fax

C - Objet du marché public

- **Objet du marché public : Aménagement de l'Avenue Albert CAMUS**
Marché n° : MAPA - 20025
- **Date de la notification du marché public : 10/06/2022**
- **Durée d'exécution du marché public : 14 semaines**
Y compris la période de préparation
- **Montant initial du marché public TF + PSE 1:**
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 264 877.50€
 - Montant TTC : 317 853.00€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :
 - Suppression des enrobés sur les trottoirs pour mise en œuvre d'un stabilisé
 - Ajout de la pose de 3 massifs de candélabres

N° de Prix	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	ELLIPSE		COLAS		Avenant 1					
			QUANTITE		QUAN	PRIX		Q.	Q.	Ecart	Ecart	
			TOTAL	TF	TF	TOTAL	TF	March	Aven	Q.	Prix	
3	<u>VOIRIE</u>											
3-01	<u>Reprofilage</u>	-										
3-02	Trottoir en enrobé, y compris structure	m²	640	640	640	21 120,00 €	21 120,00 €	640	420	-220	-7 260,00 €	
PH	-Stabilisé y compris structure	m²							220	220	5 940,00 €	
3-04	<u>Bordure et caniveau</u>	-										
3-07	Massifs pour éclairages	U	10	10	10	3 100,00 €	3 100,00 €	10	13	3	930,00 €	
SS-TOTAL :						167 945,00 €	167 945,00 €				-390,00 €	

RECAPITULATIF :

N° de	DESIGNATION	COLAS	AVENANT n°
		TF	TF
	RECAPITULATIF TRANCHE FERME		
1	<u>TRAVAUX PRÉALABLES</u>	16 220,00 €	
2	<u>TERRASSEMENT</u>	33 725,00 €	
3	<u>VOIRIE</u>	167 945,00 €	-390,00 €
4	<u>SIGNALISATION</u>	6 662,50 €	
5	<u>EAUX PLUVIALES</u>	27 800,00 €	
6	<u>ESPACES VERTS</u>	5 550,00 €	
	TOTAL H.T. :	257 902,50 €	-390,00 €
	T.V.A. à 20% :	51 580,50 €	-78,00 €
	TOTAL T.T.C. :	309 483,00 €	-468,00 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 390.00 €
- Montant TTC : - 468.00 €
- % d'écart introduit par l'avenant avec le montant total du marché : 0.15 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 264 487.50€
- Montant TTC : **317 385.00 €**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature COLAS
Thierry FARTINI	19/01/2023 Sorgues	 COLAS FRANCE - Etablissement de Sorgues CS 20102 - 84275 VEDENE CEDEX contact.sorgues@colas.com TEL. : 04 90 39 13 84 - FAX : 04 90 39 45 57 SIRET 329 330 883 04353

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A SORGUES, le 19/01/2023

Signature du titulaire,

Thierry FARTINI


COLAS FRANCE - Etablissement de Sorgues
CS 20102 - 84275 VEDENE CEDEX
contact.sorgues@colas.com
TEL. : 04 90 39 13 84 - FAX : 04 90 39 45 57
SIRET 329 330 883 04353

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

